



PREFECTURE DES LANDES
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

* * *

ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE
A UN DEFRICHEMENT POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE
PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SUR LA COMMUNE DE LABRIT

Demandeur : Commune de LABRIT
Représentée par M. COUTIERE Dominique

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte en mairie de LABRIT (40240) durant **30 jours consécutifs du 24 novembre 2015 au 23 décembre 2015 inclus**.

Le Préfet des Landes est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté d'autorisation de défrichement.

M. Florent DEVAUD, ingénieur conseil en environnement et agriculture est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire, et M. Jean-Luc GARY, directeur d'exploitation à la retraite, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Toute personne intéressée pourra consulter les dossiers d'enquête comprenant la demande de défrichement, l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, en mairie de LABRIT aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit le mardi et le jeudi de 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, le mercredi de 14 h 00 à 17 h 00, le vendredi et samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et inscrire sur le registre ouvert à cet effet toute(s) observation(s) qu'elle jugera utile. Les observations pourront être adressées par écrit à M. Florent DEVAUD, commissaire-enquêteur, à l'adresse de la mairie de LABRIT, pendant la durée de l'enquête et avant sa clôture.

M. Florent DEVAUD recevra le public en mairie aux dates et heures suivantes :

- mardi 24 novembre 2015 : de 09 h 00 à 12 h 00
- jeudi 10 décembre 2015 : de 9 h 00 à 12 h 00
- mercredi 23 décembre 2015 : de 14 h 00 à 17 h 00

Copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront déposées à la mairie de LABRIT et à la Préfecture des Landes (Direction Départementale des Territoires et de la Mer – Service Nature et Forêt) où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

LE PREFET